



Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) et WWF Haut-Valais, le 28 avril 2020

La Lonza AG et sa pollution au mercure autour de Viège et de Rarogne (VS)

La Lonza veut laisser beaucoup de mercure dans les surfaces agricoles

Dans la zone agricole située autour des communes valaisannes de Viège et de Rarogne, les sols sont fortement pollués par le mercure hautement toxique. Toutefois, le groupe pharmaceutique Lonza AG, en sa qualité de pollueur, veut assainir seulement à partir d'une contamination de 20 milligrammes de mercure par kilogramme de terre (mg de Hg/kg). Ce faisant, il resterait beaucoup trop de poison dans le sol. La conséquence: les bœufs et les moutons ne pourraient plus paître. Les associations environnementales que sont les Médecins en faveur de l'Environnement (MfE) et le WWF Haut-Valais ne l'acceptent pas. Elles somment la Lonza d'éliminer, de son propre gré, sa pollution au mercure à partir de 6 mg de Hg/kg et de ne finalement faire subir qu'un taux de 4 mg de Hg/kg aux sols agricoles.

D'ici peu, la Lonza AG veut analyser systématiquement la présence de mercure sur près de 40 hectares de terres agricoles. Mais elle ne veut éliminer le mercure hautement toxique qu'aux endroits présentant une concentration d'au moins 20 mg de Hg/kg dans le sol. Ceci est certes légal, mais cela n'a aucun sens: déterminer les hotspots de mercure supérieurs à 20 mg de Hg/kg est une tâche très laborieuse. Ensuite, la terre agricole ne serait, toutefois, utilisable que de manière limitée.

Plus de vaches ni de moutons en pâturage?

Après un tel assainissement superficiel, les vaches et les moutons p. ex. ne pourraient plus paître. Car «au-dessous d'une valeur d'assainissement» de 20 mg de mercure par kg de terre «des risques sont toujours possibles» et ils ne pourraient être «**conjurés que par des restrictions d'utilisation**», écrit la station de recherches agronomiques Agroscope de Reckenholz en mai 2013 dans un rapport. En outre, les «concentrations de mercure dans le sol» ne sont pas en corrélation avec les «concentrations» mesurées «dans les plantes» qui poussent sur cette terre, tel est l'élément mis en exergue par l'Agroscope dans un rapport supplémentaire de 2013. Ceci montre, «que l'absorption du mercure par les plantes dépend encore d'autres facteurs que celui de la concentration totale dans le sol». Par exemple, on ne peut pas exclure que le mercure métallique se trouvant dans la plante et absorbé du sol **se transforme, en partie, en composés organiques de mercure très toxiques**¹. De plus, on ignore si, éventuellement, une telle transformation a également lieu dans l'appareil digestif des ruminants, comme cela est p. ex. observable «de manière dramatique» dans la chaîne alimentaire des systèmes aquatiques. «**On est encore dans l'incertitude**» concernant «l'absorption directe» des plantes contaminées et du matériau du sol par les animaux en pâture. On ne sait également pas comment les composés organiques de mercure très toxiques s'accumulent au cours de la vie d'un bœuf.

De grandes incertitudes

En 2013, l'Agroscope fait ce bilan: «Les incertitudes liées à ces évaluations et à ces estimations sont grandes» pour les animaux en pâturage. Aujourd'hui encore, cette affirmation correspond largement à l'état des connaissances.

Nettoyer correctement en faveur d'une utilisation valable

Avec ses travaux de nettoyage planifiés, à demi scandaleux, la Lonza ne résout pas le problème du mercure dans les zones agricoles. Une tel procédé serait insensé, dilapiderait des ressources et il n'autoriserait toutefois qu'une utilisation limitée. C'est pourquoi, les MfE et le WWF Haut-Valais somment la Lonza, dans une lettre adressée au président du conseil d'administration Albert Baehny, d'agir avec efficacité. Le groupe pharmaceutique doit, de son propre gré, nettoyer à partir d'une contamination de 6 mg de Hg/kg de telle sorte qu'après, il ne demeure au maximum que 4 mg/kg de mercure toxique dans le sol. De toute manière, la Lonza doit effectuer un travail d'analyse d'une très grande ampleur. En tant que pollueuse, on peut exiger d'elle de mettre dans ce cadre directement en œuvre une solution qui rend sa valeur productive au sol.

Compenser les dommages écologiques

«Cela serait une sorte de compensation pour la pollution environnementale et les risques sanitaires que la Lonza a fait subir à la population du Valais ces dernières décennies», déclare Martin Forter, directeur des MfE. Angela Escher, directrice du WWF Haut-Valais complète: «Nous exigeons de la Lonza de manifester un signe de bonne volonté en liquidant ses péchés passés, non de manière superficielle mais avec efficacité.»

Contact:

Dr. Martin Forter, expert en sites contaminés et directeur des MfE

061 691 55 83

Angela Escher, directrice du WWF Haut-Valais

079 178 95 79

ⁱ Parmi les composés organiques du mercure qui apparaissent dans l'environnement, c'est le «monométhylmercure (MMHg) hautement toxique» qui est le plus important. Et ce, «parce qu'il n'est guère apporté dans l'environnement en tant que tel, mais qu'il s'y forme par des processus naturels utilisant les apports de mercure inorganique, qu'il est relativement stable et qu'il s'accumule dans la chaîne alimentaire» (Agroscope Reckenholz: Quecksilber in Böden, 6.2013, S. 4).